

Gain de temps et analyse des points clés en maraîchage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les postes les plus énergivores de son exploitation.
- Développer des stratégies efficaces pour gagner du temps en production (récolte, stockage, lavage et conditionnement), logistique et vente.
- Ajuster sa stratégie commerciale.

CONTENU

Jeudi 27 : Les postes du désherbage et de la logistique

- Les impacts des postes de désherbage et de logistique
- Les points clés pour réussir et gagner du temps
- Les outils adaptés à son système
- Les différents types de stockages envisageables sur l'exploitation, stratégie de stockage des cultures d'hivers
- Un poste lavage et conditionnement efficace

Vendredi 28 : Vente et stratégie commerciale

- Point législatif : vendre sur les marchés
- Le marché : facteurs d'une bonne présentation de son étal
- Les paniers : avantages, présentation et leviers pour gagner du temps
- Comment identifier les attentes de ses clients et y répondre en organisant sa production

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre les stagiaires et l'intervenant.
- Etude de cas.
- Présentation orale avec support sur diaporama, paperboard.
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

Moyens matériels :

- Les stagiaires ne doivent pas apporter de matériel spécifique.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Aux alentours de Nice.

Date : jeudi 27 et vendredi 28 octobre 2022.

Durée : 14 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) : Charles SOUILLOT (formateur et conseiller indépendant en maraîchage bio)

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, animatrice conseillère en productions végétales, agribio06.melanie@gmail.com ou 06 66 54 07 96.

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarifs :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).
- 240 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
- 300 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont :* analyse des besoins. *En cours :* recueil des attentes. *A la fin :* évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** mardi 25 octobre 2022.
- **Validation de l'inscription :** via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires :** maximum de 15 et minimum de 6 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**